



COMITÉ DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL N°04

Réunion du : Mardi 3 septembre 2024 à 17h00

Par : Présentiel

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Rosette GERMANO
MM. Vincent CASERTA, Jean-Louis DISTANTI

Absences excusées : MM. Yassine KHELIF et Noël MANNINO

Assiste(nt) à la séance : Mmes Florence DERBESY et Camille TORRENTE
MM. Arnaud DOUDET et Nicolas DUBOIS

1. POINT ACTUALITÉS

- Informations Président et Directeur Général

CONDOLEANCES

* A la suite du décès de M. Jacques BISTAGNE, ancien Président de la LMF de 1996 à 2001, le Président et les membres du Bureau Exécutif adressent leurs très sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette disparition.

POINT LICENCES

Le Directeur Général indique que la LMF détient la plus belle évolution nationale du nombre de licenciés. Il fait valoir une augmentation de 7,69 % de date à date, soit de septembre 2023 à septembre 2024.

Le 02 septembre 2024, la Ligue comptait 58 692 licenciés.

2. PROJET CAMPUS

Le Directeur Général fait part de l'avancement du dossier du projet Campus sur :

- Le plan administratif avec la DDTM et la DREAL
- Le plan foncier
- Le financement et les accords transmis par les organismes bancaires.
- La recherche de mécènes et le business modèle établi.

Il présentera ces informations lors de la prochaine réunion du Comité de Direction prévue le 09 septembre 2024.

3. PROJET RH 2024/2025

Le Directeur Général présente l'organigramme de la Ligue au 01 juillet 2024, suite à la réorganisation annoncée et validée par le Bureau Exécutif, en fin de saison 2023/2024.

Le Directeur Technique présente les changements sur l'équipe du Pôle Espoirs, avec le recrutement d'un collaborateur pour palier notamment au départ de l'entraîneur adjoint. Il évoque également le recrutement d'un animateur à mi-temps qui viendra épauler les maîtres d'internat. Il souligne que le recrutement au sein du Pôle Espoirs était un enjeu prioritaire, tant pour palier au départ de collaborateurs, que pour l'accompagnement des jeunes.

Le Directeur Général présente ensuite les services administratifs, et les différents pôles sous sa Direction. Il présente les évolutions de quelques collaborateurs en interne et les ajustements nécessaires au sein des services pour mieux organiser le travail.

Il indique enfin que la masse salariale est maîtrisée par rapport à l'atterrissage projetée pour la saison 2023/2024.

4. POINT ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ELECTIVES

La Directrice Juridique rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera le lundi 04 novembre 2024 à 19 heures, au Siège de la Ligue.

Elle présente le calendrier des élections :

- L'Appel à candidatures du Comité de Direction et de la Délégation de Ligue aux Assemblées Fédérales sera publié sur le site de la Ligue le 4 septembre 2024.
- Au regard de la date de l'Assemblée et des dispositions statutaires, la date limite du dépôt des candidatures est fixé au 05 octobre 2024.

Elle rappelle enfin que l'Assemblée Générale des Clubs nationaux à Statut Amateur est prévue le jeudi 12 septembre 2024 à 18 heures au siège de la Ligue. Au cours de cette réunion, sera élu le représentant des clubs nationaux à statut amateur pour les Assemblées Fédérales.

5. AGENDA

Septembre

Mardi 3 septembre

- Bureau exécutif LMF

Jeudi 5 septembre

- Réunion DNCG à Marseille

Lundi 9 septembre

- Comité de Direction LMF

Jeudi 12 septembre

- AG des Clubs Nationaux

Vendredi 13 septembre

- Soirée des Bénévoles de la Ligue

Samedi 14 septembre

- Réunion Permis de conduire une équipe au CREPS

Jeudi 19 septembre

- Tirage 4^{ème} tour de CDF au CA

Samedi 21 et 28 septembre

- Rentrée du Football

Octobre

Mardi 1^{er} octobre

- Bureau exécutif LMF

Mercredi 2 octobre

- Tirage 5^{ème} et 6^{ème} tour de Coupe de France Masculine

Samedi 5 octobre

- Réunion des Capitaines de Ligue

Dimanche 6 octobre

- Journée régionale Label à Dignes

Jeudi 31 octobre :

- Soirée des récompenses IR2F et des Lauréats du Permis de Conduire une Equipe de Jeunes 2023/2024

6. POINT JOURNÉE DES LIGUES CLUBS PROFESSIONNELS

Le Directeur Général réalise un point de situation sur la relation de la Ligue avec les Clubs professionnels, notamment concernant les journées des Ligues. Il rappelle enfin le fort enjeu de ce sujet sur le plan financier.

Il indique avoir rencontré les représentant des clubs de l'O. MARSEILLE, l'O.G.C. NICE C.A., l'A.S. MONACO F.C., et fait valoir qu'une rencontre est prévue avec le Président du F.C. MARTIGUES.

7. BILLETTERIE OM

Suite au nouveau contingent de places attribué et l'utilisation d'une plateforme dédiée, une nouvelle procédure a été mise en place dans la gestion des places des ayants droit et invitations.

La répartition présentée par Commission Régionale est validée par le BE.

8. DIVERS

Le Bureau Exécutif :

▲ décide d'appliquer le nouveau barème fédéral à 0,447 € au lieu de 0,446 € sur les indemnités kilométriques.

▲ valide la note de service qui sera communiquée prochainement aux membres des Commissions Régionales sur les frais de restauration et de déplacements.

▲ valide l'Ordre du Jour de la prochaine réunion du Comité de Direction.

▲ prend connaissance de l'état des créances clubs auprès de la Ligue. A ce jour, la Ligue compte une créance de 279 120 €, attente de règlement de la part des clubs. Conformément au Règlement d'Administration Générale de la Ligue, les clubs seront mis en demeure, et à défaut de paiement, interdits de prise de licence jusqu'à épurement de la dette.

▲ valide les logos présentés dans le cadre de l'uniformisation de la Charte graphique de nos Championnats R1 seniors.

La séance est levée à 19h30

Eric BORGHINI
Président